

Réunion du : 08 JUIN 2022

Présents : Philippe DEVARISSIAS – Eliane MAZABRAUD – Jean-Louis GOUDIER – Gérard GRENIER – Kamel AMRI – Carine MOREAU – Marlène BESSE – Marie LESAGE – STADELMANN Séverine – Arnaud COCO – Janine LEROY – Anthony TESSIER

Excusé : Frédéric Bonnaud

Retard : Laurent De Marchi, Jean-François Boulesteix

Secrétaire de séance : Janine Leroy (18h45)

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 12 avril 2022

Approbation à l'unanimité des membres présents.

- 2) Modification des statuts du syndicat de voirie de Nexon à la suite de l'adhésion de la commune de Beynac.
Effets positifs de l'adhésion de Beynac du fait de l'augmentation du nombre de participants.

A noter une baisse du nombre de jours d'intervention.

18h54 Arrivée de Laurent De Marchi

Vote à l'unanimité des membres présents.

- 3) Délibération : modalité de publicité des actes

Les communes de moins de 3500 habitants ont la possibilité de délibérer pour choisir le mode de publicité qui leur sera applicable à partir du 1 juillet 2022.

- L'affichage
- La publication sur support papier
- La publication sur le site internet de la commune

Il est noté que des personnes viennent lire les comptes rendus en mairie.

Vote à l'unanimité pour conserver les 3 modes de communications

- 4) Délibération complémentaire pour le city-stade (devis réactualisés pour l'ANS)
Suite à la demande d'une élue, il est convenu de le nommer terrain multi sports.

Une réactualisation des devis à la demande de l'ANS est nécessaire pour que le projet soit présenté prochainement en commission.

Du fait de l'inflation galopante du coût des matériaux, en quelques mois les devis ont augmenté de plus de 6 000 euros.

Nous sommes en attente de la réponse de la participation de L'ANS qui interviendra dans les prochaines semaines.

Lors du vote du budget supplémentaire du Conseil Départemental, une première tranche financière a été accordée.

Le projet sera subventionné à 80 %.

Une subvention complémentaire va être demandée à l'état et au département.

Vote à l'unanimité des membres présents.

- 5) Mise en application du dispositif de l'extinction de l'éclairage public.
Proposition d'extinction de l'éclairage public le 23 juin 2022. (à confirmer avec le SEHV)
Une information de la population va être diffusée par le biais d'un flyer distribué par les référents dans le bourg avant le 23 juin et dans le bulletin pour l'ensemble de la population.

19h19 Arrivée de Jean-François Boulesteix

Une soirée spécifique pour l'observation des étoiles aura lieu fin août organisée par Mr Borderie.

Vote à l'unanimité

- 6) Délibération pour l'acquisition du terrain Rebeyrol pour l'implantation d'une nouvelle station d'épuration filtre planté de roseaux.
Après discussion et négociation, une proposition de l'acquisition foncière a été faite pour une somme de 24 000 euros.
Le géomètre doit passer jeudi.
Il sera nécessaire de clôturer le terrain sur lequel sera implanté la future station.

Vote à l'unanimité

- 7) PLUI- terrain Buxeraux
Projet d'achat et de viabilisation du terrain en vue de le rendre constructible.
Il sera nécessaire de faire un budget annexe.
Une question est posée sur l'opportunité et les risques de cet investissement.
Le comptable consulté est favorable à cet investissement qui permettra de développer la commune d'autant qu'il n'y a pratiquement plus de terrain constructible.
Le conseil autorise le maire à contacter l'ATEC pour une étude de projet et un accompagnement par Mr Louvet (service de gestion comptable de St-Yrieix) pour une simulation financière lorsque nous aurons la proposition de Mr Buxeraux.
- 8) Recrutement emploi cuisinière
2 personnes ont été reçues avec des profils intéressants et 1 candidate retenue pour le 1 er septembre.
Elle sera embauchée par la mairie sur une base de 35h par semaine dont une partie par le CIAS qui l'emploiera 7 heures par jour d'ouverture du centre de loisirs.
La commission de réorganisation des services doit se réunir samedi pour réévaluer et organiser les charges et temps de travail concernant la cuisine et le ménage.

- 9) Organisation des élections législatives

Le 12 juin :

8h /12h : Arnaud, Carine, Jean Louis, Philippe,

12h/15h : Marlène, Eliane, Fred, Janine

15h/18h : Antony, Marie, Gérard, Séverine

Le 19 juin :

8h/12h : Carine, Philippe, Jean - François, Jean Louis

12h/15h : Eliane, Laurent, Fred, Janine

15h/18h : Marlène, Gérard, Antony

10) Présentation du dossier Label National de la Qualité de Vie – Villes et Villages Fleuris avant le passage du jury régional du fleurissement.

Le dossier est maintenant géré par la Nouvelle Aquitaine qui a demandé un dossier très complet pour une éventuelle 2^{ème} fleur.

Un important travail de recherches et d'illustrations a été effectué par le groupe.

D'autres photos du village sont souhaitées pour une exposition le jour du passage du jury prévue le 28 juin.

« Le but de cette démarche est de faire savoir qu'il fait bon vivre dans notre village.

La motivation est de participer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et des visiteurs et de tout mettre en place pour : favoriser l'attractivité touristique, économique et résidentielle, tout en agissant sur l'écologie et le renforcement du lien social et en gardant notre identité rurale »

11) Questions diverses

- Arrivée le 30 mai de Amar et Léona, Ukrainiens, accompagnés par l'association Audacia de Limoges.

L'association prend en charge les frais d'assurance, d'eau et d'électricité.

Un bail de 3 mois renouvelable pour l'accueil de personnes en situation précaire a été signé entre l'association et la mairie.

Le maire remercie les élus et bénévoles qui se sont investis pour la préparation et installation de logement.

- Des travaux de voirie dans le secteur Chamessouze ont été effectués en mai. Le curage des fossés est prévu fin de semaine.
- Réunion prévue avec le maire de Saint-Yrieix la Perche en vue de prolonger la voie verte de l'Isle de Trélissac à Janailhac. Elle va actuellement de Libourne à Trélissac.
- Le service Environnement de la communauté de communes souhaite rencontrer les élus ainsi que les agents concernés par la gestion et prévention des déchets. Une date va être proposée : mercredi 13 juillet 2022 de 14h – 16h.
- Le séjour en Alsace dans le cadre du jumelage s'est très bien passé. Un très bel accueil.

Les enfants des écoles ont pu remettre leur frise et dessins. Nous recevrons nos amis de Kilstett dans 2 ans dans le cadre des 20 ans du jumelage.

- Le prochain bulletin municipal de 4 pages paraîtra en juillet et sera distribué par les référents le vendredi 8 juillet
- Les travaux de sécurité dans le bourg vont être réalisés par Eric et Lucie dans les semaines à venir.